



Procès -verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association "Les Amis du Port-Blanc" du 20 avril 2019.

L'an deux mille dix-neuf, le 20 avril à 18 h, les membres de l'association "Les amis du Port-Blanc" à jour de cotisation, se sont réunis salle Gilles Gahinet sur convocation du conseil d'administration en date du 8 avril 2019.

L'assemblée est présidée par Françoise Magnier, présidente et le secrétariat est assuré par Yvon Le Mouhaër, secrétaire-webmestre de l'association.

Ordre du jour :

Rapport d'activité et rapport moral

Rapport financier

Débat sur les sujets d'actualité

Renouvellement partiel du conseil d'administration.

Remerciements à M. Michel Bainvel, maire de Baden et aux représentants de la presse , Mme Michèle LE FLOCH (Ouest-France) et M. Christian Baron (Le Télégramme) pour leur présence.

Nombre de nos adhérents ne peuvent être présents et sont excusés, faute pour eux de pouvoir se libérer de leurs autres obligations en ce samedi de Pâques. L'association déterminera désormais une autre date pour l'assemblée générale ordinaire.

1- Rapport d'activité et rapport moral.

11- Activité de l'année passée

- 8 réunions du conseil d'administration
- réunions de travail avec la Mairie de Baden,
- réunion de travail avec le CAUE sur le projet d'aménagement du site portuaire
- réunions de travail avec GMVA au sujet de la base nautique de Toulindac, et le suivi des travaux
- Apéro info le samedi 11 août 2018
- création de commissions spécialisées

- deux lettres d'information 1^{er} août et 30 décembre 2018

A cette activité classique, nous avons cependant ajouté une opération de porte à porte au début de l'été dernier, à l'occasion de la convocation à l'apéro info, et dont certains d'entre vous se souviennent peut-être. Cela a permis d'accroître le nombre de nos adhérents (passé d'une quarantaine à une soixantaine), de nous faire un peu mieux connaître, en particulier des nouveaux habitants de Port-Blanc – ils sont nombreux et leur nombre devrait encore s'accroître – et surtout d'entendre les préoccupations de chacun.

Nous essaierons de renouveler cette opération au début de cet été afin d'associer un plus grand nombre d'adhérents encore à notre activité. Peut-être essaierons nous de nous y prendre de manière plus efficace en prévenant les habitants d'une rue du moment de notre passage par exemple.

L'autre initiative que nous avons développée concerne notre site Internet : comme cela avait été évoqué lors de l'apéro info, nous avons choisi de mettre l'accent sur certaines préoccupations ou centre d'intérêts : histoire et patrimoine de Port-Blanc, biodiversité, mobilité, et lutte contre les chenilles processionnaires, vie du village de Port-Blanc.

Nous avons traduit ces thèmes par la création de commissions et nous avons lancé ces projets sur le site de l'association en adressant un courriel à chacun de vous afin de vous inviter à vous inscrire à celles de ces commissions qui vous intéressaient.

12- Suivi des chantiers en cours : les travaux sur la route départementale, l'aménagement des parkings, la base nautique de Toulindac et la révision du PLU.

121 - Les travaux de la route départementale : le chantier est pratiquement terminé et nous ne sommes pas enthousiastes : la piste cyclable est courte, et s'interrompt trop vite. Nous avons demandé à M. Bainvel d'intervenir pour qu'elle soit prolongée au moins jusqu'aux 4 Vents, au-delà du "haricot", par la simple pose d'un revêtement approprié sur le bas-côté qui sert de trottoir et qui est, d'ailleurs, déjà très bien tracé par les piétons.

122 - Les parkings : les Z1 et 2 seront opérationnels cette année, en revanche le Z3 sera aménagé par la suite, les fouilles archéologiques ayant retardé le chantier. Nombreux sont ceux, parmi les habitants de Port-Blanc qui ont évoqué un parking d'aéroport !!! Paradoxalement, l'absence de véhicule renforce la sensation que la zone est entièrement bétonnée. Cette impression est également liée à la suppression de la végétation remplacée là encore par des arbustes encore jeunes. Nous devons rester vigilants sur ce chantier qui est encore loin d'être achevé et de nombreuses questions vont surgir : les différents prix du stationnement, l'aménagement du Z3, l'enherbement pour éviter que trop de surfaces vides en hiver ne soient inutilement artificialisées, l'éclairage du Z2 et du Z3, voire la préservation d'une zone gratuite pour les gens qui restent peu de temps, etc.

123 - La base de Toulindac devait en principe être un chantier achevé, au moins pour l'association : elle doit être livrée à l'automne 2020, l'accès à la plage pour les usagers de la base se fera par la rampe qui sera aménagée à cette fin, et l'accès à la plage pour le public sera assuré par un escalier situé à proximité de celui qui existe actuellement. On évitera de passer par la prairie pour ménager la faune et on reprendra l'habitude d'emprunter le chemin qui descend perpendiculairement à la plage. Les Amis de Port-Blanc ont été associés aux réunions

de Vannes Agglo et de la commune pour donner son point de vue sur le projet. Tel qu'il est, ce projet semble convenir à l'ensemble des associations consultées.

124 - La révision du PLU : La procédure a été retardée afin que les nouvelles dispositions de la loi Elan puissent être prises en compte. Cette loi emporte certaines conséquences qui ne nous concernent pas directement à Port-Blanc : nous sommes un "village" au sens de la loi littoral et du code de l'urbanisme et nous le restons. Pour autant, nous aurons l'occasion de faire connaître notre éventuel désaccord s'il s'agit de créer de nouveaux parkings.

13 - Rapport financier.

		L'Association " AMIS DU PORT BLANC"			
	2054	Livret Bleu au 31 Décembre 2017		2558,61	
		Intérêts 2018		19,19	
		Apport 2018		0,00	
		Livret Bleu au 31 Décembre 2018		2577,80	
CHARGES CPTÉ 540 43			PRODUITS		
60	Achats	0,00		Transfert de compte	
6161	Assurance multirisque	85,72	7422	Subvention départementale	
6162	Autres assurances		7423	Subvention régionale	
6181	Documentation générale	0,00	7425	Subvention autres collectivité	
6186	Frais colloques séminaires conférence	129,70	74	SUBVENTION D'EXPLOITATION	0,00
61	AUTRES CHARGES EXTERNES	215,42	7511	Adhésions Chèques	330,00
6231	Abonnement au site OVH	93,10		Adhésions liquides	210,00
6233	Transfert sur livret	0,00	7539	Soldes espèces versées en compte	
6251	Déplacements	0,00	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	540,00
6257	Réunions	0,00	7621	Revenu des valeurs mobilières	
6261	Frais postaux	0,00	7681	Autres produits financiers	
62	AUTRES SERVICES EXTERNES	93,10	76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00			
TOTAL DES CHARGES		308,52	TOTAL DES PRODUITS		540,00
		solde bancaire au 31 décembre 2017		440,88	
		RESULTAT Annuel 2018		231,48	
		solde bancaire au 31 décembre 2018		672,36	
		Livret Bleu au 31 Décembre 2017		2558,61	
		Total Trésorerie au 31 Décembre 2018		3250,16	

Vote du rapport financier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

14 - Les perspectives

Cette année est marquée par la transition, car si les dossiers classiques sont pour l'essentiel derrière nous (même s'il nous faut rester vigilants sur les voitures... éternel problème),

l'association s'est en plus donné d'autres objectifs comme cela a été rappelé lors de l'apéro info de l'été dernier.

Ils s'articulent autour de deux idées : le "village" de Port-Blanc et la protection de l'environnement, avec pour guide de notre action le souhait d'agir "pour" plutôt que "contre", faire des propositions et construire des solutions plutôt que de se battre contre tel ou tel projet, avec toutefois la volonté constante de contenir les voitures. Nous voulons donc en finir avec une forme d'image négative que certains des habitants de Port-Blanc que nous avons rencontrés ont dit avoir de l'association. Le développement et le renouvellement de la population du village nous conduisent également à faire évoluer nos préoccupations.

Les missions que nous avons lancées, que nous avons évoquées notamment lors de l'apéro info de l'été dernier, sont les suivantes :

141 - Vie du village :

Histoire et patrimoine : je vous engage à vous inscrire si vous avez des témoignages ou des documents à faire connaître à Jean-Marc Le Clainche, et si vous souhaitez faire connaître aux habitants et aux visiteurs la vie de Port-Blanc lors de certaines manifestations comme la semaine du Golfe, par exemple.

Animation du village : cette mission est pour l'instant inscrite pour mémoire car nous n'avons pas eu, cette année, de volontaire pour la prendre en charge.

142 - Protection de l'environnement et biodiversité :

Lutte contre les chenilles processionnaires : Frédéric Dénerolle qui n'a pas pu être présent aujourd'hui, a travaillé sur cette question. Il nous a livré ses connaissances des diverses techniques de lutte qu'il a eu l'occasion de développer dans la région de Grenoble. Nous devons essayer de les mettre en pratique : pulvérisation sur l'arbre d'une solution liquide à base de "bacille de Thuringe", pièges à papillon mâle, pièges capturant les chenilles à la descente de l'arbre, échenilloir et protection des mésanges.

Pourquoi pas une zone à Port-Blanc sans chenilles ? Pour y parvenir, il faut lutter contre l'indifférence de la majorité des citoyens, savoir que cette lutte a un coût et qu'il est nécessaire d'associer les collectivités et les particuliers, la collectivité territoriale s'occupant des espaces publics, sensibilisant les citoyens, voire subventionnant en partie le coût pour les particuliers. Il faudrait aussi négocier les meilleures conditions possibles auprès de fournisseurs de pièges et autres instruments de lutte ainsi qu'auprès d'un élagueur.

Les bacs à marée : ce dispositif existe à de nombreux endroits. L'idée est bien sûr de collecter des déchets mais c'est surtout d'appeler l'attention des usagers (plages et chemins côtiers) sur la nécessité de le faire. Les Amis de Port-Blanc vont faire le travail et on verra si cela porte ses fruits. L'association installera quelques bacs à marée (elle se charge de la fabrication, de l'installation et du vidage).

Le maire donne son accord à condition que les bacs ne gênent pas le passage des piétons.

144 - Mobilités

D'une façon générale, et depuis sa création, l'association a contribué à "stocker" les voitures dans des parkings pour éviter qu'elles ne parsèment les paysages et les voies publiques et privées et, ce, dans un but évident de préservation de l'environnement. Désormais il faut que l'association se mobilise pour limiter leur circulation. Il faut donc promouvoir des modes de transports alternatifs.

Projet de navette entre Port-Blanc et le bourg de Baden. Le constat de l'absence de transport collectif régulier entre Port-Blanc et le centre bourg est ancien. Il est bien question de développer certains transports en commun mais les distances proposées rendent ces projets inadaptés au problème suivant : comment éviter de prendre une voiture de Port-Blanc (habitants, résidents de l'Ile aux Moines ou usagers du port) pour aller au bourg et en revenir sans attendre la fin de la journée ?

L'idée est de créer une navette, électrique, gratuite, au départ de Port-Blanc, toutes les heures, qui ferait un circuit desservant les 4 Chemins, Toulbroch, le bourg et jusqu'au camping de Baden et retour. Le financement serait mixte : collectivités locales (on va rechercher l'accord de l'Ile aux Moines) et entreprises (CPM, Izenah, commerçants tels Carrefour Market, etc). Ce dispositif existe dans nombre de communes (Arradon, La Trinité). Sur le principe les intervenants en question sont d'accord... encore faut-il passer à l'acte ! Il y a là un gros travail sur lequel on reviendra.

Nous entendons également promouvoir l'idée de réserver certaines voies publiques à un usage piétons et vélos ; le projet en est au seul stade de l'idée et demande un véritable travail de recensement des besoins et d'étude de la faisabilité.

Enfin l'association entend également contribuer au développement d'un système de covoiturage qui a été suggéré par le conseil des sages de Baden.

Ces trois projets sont complémentaires et destinés à favoriser le développement des mobilités douces notamment entre le bourg et Port-Blanc, ce qui du reste est d'ores et déjà inscrit dans la révision en cours du PLU de la commune.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2 – Débat et questions diverses

21- Sur les mobilités : le projet de navette laisse sceptiques certains des participants et pose de nombreuses questions (coût pour la collectivité, opportunité de la gratuité, fréquence et périodes de mise en place – période de congés ou le contraire sachant qu'un matériel électrique est cher et qu'il doit être amorti sur une plus grande durée d'utilisation – étude des besoins réels, la logique des navettes d'Arradon étant en partie différentes de la nôtre, etc.) que nous allons devoir traiter.

Alternative vélo : M. le maire de Baden fait remarquer avec raison qu'il existe un itinéraire vélos reliant le Bourg et Port-Blanc (dit de la "route des chats"). C'est un sujet à discuter : les itinéraires de promenade sont utiles, mais il s'agit désormais de permettre aux gens de faire en

vélo les trajets nécessaires en toute sécurité et au plus court. Ce devrait être aux voitures de faire les détours. Les exigences de restauration de la qualité de l'air et de la préservation de l'environnement doivent entraîner des changements d'approche de ces problèmes. L'association se battra pour cela. En tout état de cause, le raccourci qui part des 4 Chemins à Toul Broch devrait être interdit aux poids lourds.

Il faut que l'aménagement de la piste cyclable de la route départementale aille jusqu'à l'aire de stationnement des campings cars (et à terme jusqu'aux 4 Chemins). Les gens se garent sur les routes perpendiculaires à la départementale dès que le stationnement est saturé. Les barrières en bois installées le long de la route départementale rendent l'accès aux poids lourds très délicate : il faut empiéter sur les trottoirs. Il faudrait mettre un panneau à la sortie du chemin du Resto indiquant "sorties de camions".

Michel Bainvel précise que des panneaux routiers ne sont pas encore installés mais qu'il y aura des personnels municipaux en charge de faire respecter les règles de stationnement et de circulation. Il n'est par ailleurs pas satisfait de la dose de paillage des plates-bandes et de la manière dont cela a été fait.

En ce qui concerne la sécurité, notamment pour les vélos et le fait que les potelets compliquent les manœuvres des véhicules des riverains, le maire insiste également sur le fait que les installations nouvelles doivent "vivre" avant, si le besoin s'en fait sentir, qu'elles soient modifiées.

Le maire informe les participants que l'aménagement du bas de la route de Port-Blanc jusqu'à la mer sera aménagé : les grosses jardinières seront retirées et une barrière de sécurité des piétons va être installée.

22- Biodiversité et protection de l'environnement. Loïc Bouedo mettra une barge à disposition des volontaires pour le nettoyage des plages, lequel devrait comprendre l'anse du Moustran où sont abandonnées de plus en plus d'épaves. Cette année, l'opération devrait avoir lieu au mois de juin.

Le maire est intervenu pour que les essences d'arbres plantées sur le parking ne soient pas des résineux afin d'éviter les détériorations dues aux racines et la prolifération des chenilles, tant que faire se peut.

23 - Une discussion s'engage sur le prix des **parkings** : il est rappelé que le Z2 sera privé et réservé aux Iliens et aux Badennois qui travaillent sur l'Ile et au port (abonnement spécifique). Le bas du Z3 sera payant à compter de 2020 et le haut restera gratuit. Le Z4 sera gratuit.

24 – Questions diverses. Loïc Bouedo explique que le nombre des ostréiculteurs et pêcheurs professionnels diminue régulièrement dans le Golfe. La CPM exige d'eux qu'ils prennent un corps mort (qui coûte cher) alors qu'ils n'en ont pas besoin pour pouvoir accéder aux installations portuaires, ce qui est abusif. Il recherche l'appui de la mairie de Baden dans ce différend. Il fait également état du problème que pose la densification des corps morts, ce qui complique beaucoup son accès à la mer libre. Il signale qu'il y a déjà eu des accidents avec les bateaux usagers de la CPM.

3 – Composition du conseil d'administration

Michel PECQUERAUX a démissionné du conseil au mois d'octobre 2018 pour motifs personnels. Le conseil est donc composé à la date de cette assemblée générale de la manière suivante :

Françoise MAGNIER, Serge GBICK, Yvon LE MOUHAËR, Jean LE BARS, Jean-Marc LE CLAINCHE, Nathalie SCORNET.

Nous avons donc fait un appel à candidatures.

Deux personnes sont candidates pour entrer au conseil d'administration :

Frédéric DENEROLLE et Loïc BOUEDO.

Tous deux sont élus à l'unanimité.

4 – Clôture de l'assemblée générale

Les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, et personne ne demandant plus à poser de questions, la présidente clôt l'assemblée générale à 19h30 et invite les participants à lever le verre de l'amitié.